



**PRÉFET
DE L'ESSONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction du cabinet, de la sécurité
intérieure et de la protection civile**

		Degré d'urgence		Degré de protection	
Date :	31/10/2023	IMMÉDIAT	X	TRES SECRET	
Heure de rédaction :	16H30	NORMAL		SECRET	
Rédacteur :	Corinne BERSAUTER			DIFFUSION RESTREINTE	
Tél :	01 69 91 90 94			NON PROTÉGÉ	X

Objet :	Bulletin spécial météo France. 1 ^{ère} tendance pour séquence de tempête « Ciaran » en seconde partie de nuit de mercredi à jeudi et la matinée de jeudi.	
Validité :	Du mercredi 1er novembre 2023 à 23h00 (H légales) au jeudi 2 novembre 2023 à 15h00 (H légales).	
Destinataire(s)	Pour action	Pour information
	MESDAMES ET MESSIEURS LES MAIRES DU DEPARTEMENT CONSEIL DEPARTEMENTAL ARS SAMU DDT DDETS DDPP DSDEN DDSP GGD SDIS	Standard Préfecture

DÉBUT DE TEXTE

Ce bulletin indique une première tendance concernant la séquence de vents violents « Ciaran » attendue en seconde partie de nuit de mercredi à jeudi et la matinée de jeudi 2 novembre 2023 :

Le vent de sud-ouest se renforce en milieu de nuit de mercredi à jeudi avec déjà des rafales de 70 à 80 km/h qui se généralisent par l'ouest de l'Île-de-France. Les rafales pourront atteindre 90 à près de 100 km/h localement d'ici l'aube ; le temps reste très agité en matinée de jeudi avec des rafales fréquentes de 60 à 80 km/h jusqu'en début d'après-midi, pointes possibles autour de 90 km/h.

Les rafales commenceront à s'atténuer en début d'après-midi (80 à 70 km/h) et une accalmie se dessine en soirée et la nuit suivante.

Cette séquence tempétueuse devrait plus concerner l'ouest et le nord de la région parisienne.

A noter :

- les sols sont souvent détrempés, les arbres encore souvent chargés de feuilles donnant prise au vent, accentuant les risques de dégâts ;
- la séquence de vent fort devrait être assez longue (plus de 12 h) ;
- des vents de plus de 100 km/h sont attendus à la marge nord et ouest de la région.

Conseils de comportement :

- limiter vos déplacements et renseignez-vous avant de les entreprendre,
- prenez garde aux chutes d'arbres ou d'objet divers,
- n'intervenez pas sur les toitures ou les échafaudages et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol,
- rangez les objets exposés au vent,
- ne vous promenez pas en forêt,
- évitez les parcs et les zones boisées,
- limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent,
- mettez-vous à l'abri sans tarder ; restez chez vous, c'est la meilleure protection,
- écoutez les bulletins météorologiques,
- consultez le site de Météo France : www.meteo.fr

FIN DE TEXTE

Pour le Préfet,
le Sous-Préfet, Directeur de cabinet



Franck LEON